

PROJET

Principes généraux

La charte partenariale fixe les objectifs et les principes d'organisation des pôles métiers en son article 2.3.2

Objectifs

Aider à la compréhension des architectures INSPIRE et GéoBretagne, comprendre les normes, connaître l'offre de logiciels pour mieux réutiliser les données partagées dans les systèmes d'information des partenaires.

Animation

F. Phung, DREAL Bretagne

S. Pelhate, Région Bretagne

Missions générales

Capitaliser et partager les connaissances et expériences

Assurer un niveau d'information suffisant pour permettre aux partenaires de choisir leurs solutions

Animer l'entraide technique dans le cadre du partenariat

Recenser les souhaits d'amélioration de la plate-forme et piloter les évolutions

Mode opératoire :

Capitalisation des savoirs sur le wiki du site web <http://www.geobretagne.fr/>

Liste de diffusion pour échange et entraide

Journées à thème « état de l'art » par des professionnels et experts

Périmètre

Contacts techniques adhérents